

Budget Eco-quartier

Section fonctionnement : Dépenses 25 410 €
 Recettes 25 410 €
 Excédent de fonctionnement reporté : 4 890 €

Section d'investissement : Dépenses 25 410 €
 Recettes 4 890 €
 Résultat antérieur déficitaire : 4 890 €

Restes à réaliser recettes : - €
 Restes à réaliser dépenses : - €

Tous ces résultats sont approuvés à l'unanimité des membres présents.
 L'affectation du résultat : -25 410 € de déficit d'investissement.

Approbation du compte de gestion 2023

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes de gestion 2023 du budget principal 406, du budget écoquartier 40610 et du budget assainissement 430 de la SGC du Blanc.

Vote du budget 2024

Le budget 2024 sera orienté en investissement par :

- La poursuite du projet de l'ECO QUARTIER ST LEONARD et sa viabilisation 422 880€ H.T., subventions DETR, DSIL demandées. En attente de la réponse pour les demandes de subventions.
- Un city stade, 86 160.00€ avec plusieurs demandes de subventions auprès de l'ANS, le Conseil Départemental, la Région Centre Val de Loire. En attente des réponses.
- L'acquisition de l'immeuble « RIAUTET Louis » pour un montant approximatif de 4000€ taxes comprises.
- L'acquisition d'une cuve à eau de 7700 litres pour un montant de 7 857.60€ et d'une caméra de surveillance atelier 1 300€.

Une vigilance a été réalisée et sera poursuivie sur la baisse des dépenses courantes, comme l'électricité, les consommables, le petit outillage etc...

Nous poursuivons nos efforts en matière d'attractivité de la Commune, en fleurissant et en étant respectueux de la biodiversité,

Notre budget global s'équilibrera à hauteur de 486KE en fonctionnement et 159KE en investissement.

Budget principal

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2024 principal qui s'équilibre à :

- **Budget Principal** en fonctionnement **486 278,59€**, et en investissement **159 321,26 €**.

Budget Assainissement

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2024 d'assainissement qui s'équilibre à :

- **Budget Assainissement** en fonctionnement d'exploitation **85 805.87 €**, et en section d'investissement **18 651.55 €**.

Budget Eco-quartier

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2022 Eco-quartier qui s'équilibre à :

- **Budget Eco-quartier** en fonctionnement **313 063.25 €**, et en section d'investissement **569 089,50€**.

Questions diverses

Monsieur le Maire de Rivarennnes expose à l'assemblée que suite aux intempéries du mois de mars 2024, la toiture de notre Église a subi des dégradations nécessitant une intervention urgente du couvreur (trou dans la toiture du clocher). Il présente un devis de réparation de l'entreprise Couverture-Zinguerie GIRAUD Jean-Luc d'un montant de **14 000.03€ H.T.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- Approuve le devis établi par Couverture-Zinguerie GIRAUD Jean-Luc - Les Romarins – 36800 Chasseneuil pour un montant total de 14 000.03€ H.T.

- Approuve le plan de financement suivant :

Conseil Départemental (Fonds patrimoine): (35% du H.T.) : 4 900.01€ H.T.

Région Centre Val de Loire (DRAC): (30% du H.T.) : 4 200.01€ H.T.

Emprunt : (35,2 % du H.T.) : 4 900.01 € H.T.

Sollicite, auprès du Conseil Départemental, dans le cadre du FONDS Patrimoine, une subvention aussi élevée que possible.

Monsieur le Maire présente une demande de subvention de la société d'études historiques du Canton de Saint-Gaultier. Le conseil municipal, après avoir délibéré décide d'octroyer à l'unanimité une subvention de 75 euros à la société d'études Historiques du Canton de St Gaultier.